

Le fabuleux destin d'Anne de Bretagne

Emmanuel LE ROY LADURIE
FIGARO LITTERAIRE – ESSAIS
17/06/1999

Au Moyen Age déjà, peu après l'an mil, une princesse marocaine, en son pays, avait épousé deux souverains locaux successifs. Tel fut aussi, plus célèbre chez nous, le sort d'Anne de Bretagne. Née en 1477, elle voyait le jour dans une péninsule qui depuis les guerres de cent ans avait quelque peu largué les amarres d'avec la France. Phénomène complémentaire : la prospérité économique des « cent glorieuses » (de la décennie 1450 aux années 1550 incluses) ne manquait pas dès cette époque de bénéficier aux Bretons : ils fabriquaient des toiles en quantité qui donnaient des voiles aux navires, des chemises aux vivants, des linceuls aux morts ; ils contrôlaient, par voie maritime et par barques armoricaines chargées à bloc, le trafic sud-nord des vins de Bordeaux, exportés depuis la Gironde jusqu'à la Tamise où s'opérait la redistribution dans l'île britannique.

Mais la « grande politique » rattrape, à cette époque, la vaste presque-île. Dès mai-juin 1487, l'armée française envahit ce pays pour y remettre en place la domination capétienne, précédemment atténuée depuis plus d'un siècle ; il était question aussi de rabattre le caquet de quelques grands seigneurs en cavale, dont le plus illustre n'était autre que le duc d'Orléans, futur Louis XII... et futur époux d'Anne de Bretagne. Les uns et les autres, péninsulaires et féodaux, sont « écrasés » (comme on dit) par les Français du jeune Charles VIII à la bataille de Saint-Aubin du Cormier (juillet 1488). Etonnant combat, où l'un des meilleurs chefs français est un Italien, cependant que les soldats « bretons » sont en partie des Allemands ; les vrais Armoricains de cette troupe assez molle s'étant, pour leur part, déguisés en Anglais. Anne, âgée de dix ans, va connaître alors son chemin de croix, non dénué pourtant de quelques stations triomphales. En septembre 1488, l'incapable duc de Bretagne, François II, meurt et la voilà duchesse, à l'échelle de son entière patrie. En février 1489, elle est couronnée à Rennes.

En juillet 1489, toujours tentée par l'alliance de revers avec les Habsbourg, elle « épouse » par procuration le futur empereur germanique Maximilien d'Autriche. Comme symbole d'accord, le fiancé impérial, retenu dans ses Etats plus à l'est, expédie en direction de Rennes un envoyé ad hoc : ce personnage, pour obtenir la main de l'adolescente, se borne à glisser une jambe nue dans le lit pseudo-conjugal où s'étend pour la forme la jeune épousée. Main contre jambe ! Les Français ne veulent rien savoir de ces fausses noces. Dans des scènes dignes de L'Illiade ou de La Belle Hélène, ils assiègent Rennes pour obliger Anne à rompre son premier « mariage », unijambiste et platonique.

Rennes prise, les Bretons eux-mêmes commencent à souhaiter des noces franco-armoricaines : ils les imaginent avantageuses à leur province. L'union conjugale est conclue à Langeais le 6 décembre 1491 : « Ces jours-ci, écrivait après coup le prince d'Orange aux Rennais, le roi (Charles VIII) épousa la Reine (Anne de Bretagne) votre Souveraine Dame. Et soyez sûrs que la nuit même elle fut dépucelée... Et parce que je sais que vous en serez bien joyeux, j'ai voulu vous en avertir afin que vous fassiez faire des processions solennelles. »

En décembre 1498, nouvelle transition : Charles VIII meurt, accidentellement, pour s'être heurté le front au linteau de pierre d'une porte trop basse dans le château d'Amboise. Anne, momentanément contristée, sait néanmoins que la Fortune est chauve par-derrière et elle ne perd pas un instant pour saisir celle-ci aux cheveux pendant qu'il en est encore temps. Elle reprend le pouvoir en Bretagne, y procède à des nominations (c'est le fin du fin du pouvoir souverain) ; elle

rétablit aussi quelques-unes des structures locales que les autorités françaises avaient détruites. Ici, pourtant, pas d'anachronisme. Ce n'est point de nationalisme breton qu'il s'agit, à cette époque, dans une province où ni les élites ni les populations n'étaient a priori antifrançaises.

La Bretagne au gré d'Anne n'est pas une fin en soi. C'est avant tout un moyen, c'est une entité instrumentale, dont la duchesse-reine se sert pour affirmer sa force propre, sa force à elle, face au roi son maître. La grande dame a compris qu'on n'est rien à la cour, ou peu de chose, si l'on ne dispose pas d'une base territoriale. En l'occurrence, il s'agit de la péninsule armoricaine, qu'Anne, devenue veuve, s'emploie désormais, c'est devenu maintenant plus facile, à récupérer, à contrôler, comme déjà l'avait fait son père ; et tout cela pour s'imposer en tant que puissance autonome. Nous dirions aujourd'hui qu'elle se veut « présidente de région » avec cumul royal à la clé.

Quant à Louis XII, nouveau monarque, il va effectivement prendre Anne comme épouse, après neuf mois de viduité d'icelle, en janvier 1499. En ce domaine aussi, la maigre adolescente de 1491, jouet des grands dynastes, est devenue, sans que s'accroisse son gabarit physique, la femme forte de l'année terminale du XV^e siècle. Le contrat conjugal, avant la célébration des secondes noces, est négocié pied à pied par l'intéressée. Elle n'a plus, comme c'était le cas neuf années plus tôt, le couteau sur la gorge. Elle a la chance de trouver en Louis XII (qu'elle aime bien, sans plus) un camarade de sa jeunesse, un homme qui avait eu pour elle, jadis, une vive inclination : Anne était restée au gré de ce monsieur la petite jeune fille de Rennes ou de Nantes ; elle avait traversé sa vie, une première fois, lors d'anciennes équipées bretonnes. Comme plus tard Louis XIV avec Maintenon, le quasi-quadragénaire Louis XII, épris de sa deuxième femme, « s'achète une conduite » en cette compagnie. Il supportera sans faiblir, et quelquefois en se fâchant, l'antigallicanisme d'Anne, son pro-papisme coriace, sa habsbourgophilie indéracinable. Il n'objectera en rien au mécénat artistique qu'elle pratique avec maestria : elle commande en effet au grand peintre Bourdichon l'immortel chef-d'œuvre que détiendra de nos jours la Bibliothèque nationale : les Heures d'Anne de Bretagne, l'un des sommets de l'art du manuscrit enluminé, celui-ci lançant ses derniers feux autour de 1500, avant que l'imprimerie ne supplante définitivement cette belle production d'un autre âge. Bourdichon lui-même n'y a rien perdu puisqu'il a touché, pour ce chef-d'œuvre, l'équivalent de dix millions de nos centimes ou davantage.

Double reine aux neuf ou dix grossesses dont ne survivront que deux filles, Anne n'a pas, je le répète, incarné le nationalisme breton, qu'elle aurait eu tendance, tout au plus, à créer de toutes pièces dans son intérêt propre, si la chose avait été possible, ce qui n'était point le cas. Le divorce éventuel de la Bretagne, se séparant d'avec la France, n'était nullement le fait de cette époque ancienne ; il n'est pas typique non plus, notons-le, de notre période contemporaine.



Anne, duchesse de Bretagne et reine de France par ses deux mariages, avec Charles VIII puis Louis XII.

(Photo Cap-Viollet.)
